

POINT INFORMATION CONSEIL VAE

Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

Accompagnement

Objectif :

Le Point Information Conseil (PIC) propose un accompagnement VAE gratuit et personnalisé destiné à informer, orienter et sécuriser le projet de Validation des Acquis de l'Expérience des habitants de Bourgogne-Franche-Comté.

Public :

Le Point Information Conseil VAE s'adresse à toutes les personnes établies en Bourgogne-Franche-Comté souhaitant découvrir la VAE.

Prérequis :

Atelier 1 - Information collective

Être résident en Bourgogne-Franche-Comté et souhaitant découvrir la VAE.

Atelier 2 - Conseil personnalisé

Niveau 1 :

- Résider en Bourgogne-Franche-Comté
- Avoir un projet VAE défini (métier ciblé ou certification envisagée)

Niveau 2 :

- Résider en Bourgogne-Franche-Comté
- Être engagé dans une démarche VAE (dépôt de recevabilité, dossier en cours, convocation jury...)

Modalité d'inscription :

Les candidats peuvent s'inscrire :

- En auto-inscription sur notre site internet.
- En contactant notre centre par téléphone ou par mail.



Durée :

Atelier 1 : 1h30

Atelier 2 :

- Niveau 1 : 1h
- Niveau 2 : jusqu'à 4h (dont 1h soutien numérique et 1h post-jury)

Délais d'accès :

Les inscriptions à la formations doivent être finalisées au plus tard 1 mois avant le début de la session.

Ces délais peuvent s'allonger pour les publics en situation de handicap.

Validation :

Le dispositif ne délivre pas de diplôme, mais :

- Un diagnostic personnalisé
- Un plan d'action VAE
- Un accompagnement de sécurisation
- Une préparation jury structurée

Débouchés :

Le Point Relais Conseil permet de poursuivre vers :

- Le dossier de recevabilité
- La présentation devant un jury
- La validation totale ou partielle d'un diplôme
- Une formation complémentaire pour finaliser la validation (selon besoin)

FRATE Formation Conseil

83 rue de Dole,
25000 Besançon
03 81 82 21 75
contact@frateformation.net

MODALITÉS FINANCIÈRES :

Formation pouvant être prise en charge par :

- Le Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

PROGRAMME

ATELIER 1 - Information experte sur la VAE (1h30)

- Définir le droit individuel à la VAE ;
- Présentation des différentes étapes du parcours VAE, depuis la recevabilité jusqu'à la décision du jury ;
- Les procédures propres à chaque certificateur et les spécificités de leurs référentiels ;
- Le coût de la démarche et les modalités de financement adaptées au statut du candidat ;
- Les possibilités de formation, avant ou après le jury, pour compléter ou renforcer les compétences ;
- Les possibilités d'accès à un accompagnement personnalisé ;
- Les possibilités d'aide à la constitution du dossier de recevabilité le cas échéant ;
- Le suivi et le soutien tout au long de la démarche, y compris en cas de validation partielle ou de refus.

ATELIER 2 - Conseil qualifié et personnalisé

Niveau 1 – Entretien individuel (1h)

Analyse du parcours professionnel du candidat

- Repérage des missions, activités, compétences
- Mise en relation avec les blocs de certification

Validation du choix de la certification

- Présentation du référentiel métier visé
- Vérification de la cohérence entre expérience et diplôme

Planification des étapes de la VAE

- Recevabilité : documents, preuves, délais
- Projection sur les ressources nécessaires (temps, organisation)

Conseils personnalisés

- Préconisations pédagogiques
- Stratégies pour optimiser la recevabilité
- Détails des aides susceptibles d'être mobilisées tout au long du parcours (financement des frais de recevabilité, d'accompagnement, de jury, de formations pré ou post jury)

Remise d'une fiche de restitution

- Synthèse de l'entretien
- Plan d'action

Niveau 2 : Soutien et suivi individualisé (max 4h)

Soutien dans la mise en oeuvre effective de la démarche

- Aide à la constitution du dossier de recevabilité
- Accompagnement du candidat dans la prise en main de la plateforme VAE France

Soutien numérique

- Accompagnement des candidats en difficulté sur l'utilisation des outils numériques

Prescription des dispositifs VAE de la Région

- Information sur l'ensemble des aides et dispositifs proposés par la Région BFC
- Prescrire les dispositifs régionaux relatifs à la VAE : Pass Vae, Pass Hybride, aide à la formation destinée à sécuriser les parcours (si le candidat a sa recevabilité)

Suivi Post jury - dans un délai de 2 mois après le passage devant le jury

- Expliciter les préconisations du jury
- Soutenir le candidat en situation d'échec : rechercher de nouvelles solutions (formation, stage...)